Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le point sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée comme prévu dans le canton de Vaud. Aucune demande de dernière minute n'est parvenue à la délégation du Conseil d'Etat chargée d'examiner les éventuelles requêtes pour ouvrir des classes supplémentaires. Les neuf élèves de la région d'Orbe qui auraient dû fréquenter le collège d'Yverdon ont finalement pu être intégrés dans les classes d'Orbe.

Suite au débat largement public sur le nombre de classes supplémentaires qu'il convenait d'ouvrir à la rentrée 2000, le Conseil d'Etat a décidé au début de l'été de confier à une délégation la mission de suivre la procédure d'enclassement et de décider des ajustements justifiés par d'importants problèmes d'effectifs constatés sur le terrain. Cette délégation, composée de Jacqueline Maurer, Francine Jeanprêtre, Charles Favre et Jean-Claude Mermoud, a autorisé dans le courant de l'été l'ouverture de sept classes supplémentaires par rapport aux 115 classes accordées par le Conseil d'Etat au Département de la formation et de la jeunesse le 14 juin 2000.

Les neuf élèves de la région d'Orbe que le Département de la formation et de la jeunesse prévoyait d'envoyer à Yverdon sont pour l'instant intégrés dans les classes de l'établissement d'Orbe. La direction de l'établissement d'Orbe est en mesure de trouver une solution acceptable, sans qu'il lui soit nécessaire d'ouvrir une classe supplémentaire.

Selon les données disponibles au Département de la formation et de la jeunesse, la rentrée se déroule dans tout le canton comme prévu. Le cas échéant, la délégation du Conseil d'Etat prendra les décisions relevant de sa compétence et le public en sera informé.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 août 2000

M. Bernard Studer, Chef a.i. du SENEPS, tél. 021/ 316 32 32 M. Vincent Grandjean, Chancelier, tél. 021/ 316 40 42